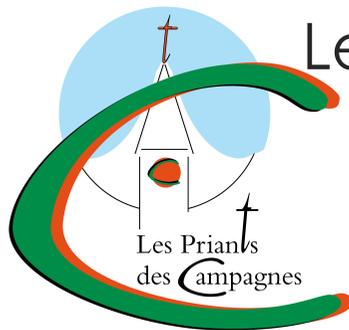


Nous assistons avec tristesse à la disparition de lieux de cultes, parcelles ostentatoires de notre patrimoine cultuel et culturel : ici, une église est désaffectée ; là, transformée en musée ; là encore, abandonnée aux ravages des intempéries, quand ce n'est pas la pelle du bulldozer qui la met à bas. Ne sommes-nous pas, nous catholiques, en particulier ceux résidant dans nos campagnes et nos petites villes, responsables de la disparition des églises ? Ne condamnons pas trop vite les élus qui refusent de les entretenir, quand elles ne sont ouvertes qu'une fois par an, devenant le reste de l'année les tombeaux poussiéreux d'une foi populaire morte. Je rêve alors que ces églises retrouvent leur vocation de *Lieu de prière* (« La maison de mon Père est une maison de prière »). Elles retrouveront cette vocation par l'audace, le courage de quelques-uns, convaincus que la prière en commun est un des piliers de la demande d'intercession ou de louange avec la prière personnelle. N'est-il pas possible de voir filtrer pendant quelques minutes, une fois par semaine, la lumière à travers leurs vitraux, de faire entendre, à celui qui passerait sous leurs murs, les intonations priantes ou les paroles d'un *Je vous salue Marie* ? En outre, quelques tintements de cloches ne pourraient-ils pas porter aux alentours le message suivant :

DES CATHOLIQUES PRIENT DANS LEUR ÉGLISE ?
 Dans tel ou tel village de 200 habitants, n'y aurait-il un matin ou un soir que 20 priants dans l'église, cela suffirait pour faire entendre nos prières. Y en aurait-il que 10, ce serait assez pour témoigner de notre foi. Y en aurait-il que 5, c'est encore assez. Y en aurait-il que 2, fidèles parmi les fidèles, cela suffirait à Dieu, car « Là où deux ou trois sont assemblés en Mon nom, Je suis au milieu d'eux ». C'est assez pour redonner vie, aux yeux du monde, à cette maison de prière et témoigner qu'elle est un lieu privilégié de rencontre et de dialogue avec Dieu. Point n'est besoin de clercs pour rouvrir nos églises ; le laïc y entre de plein droit. Personne ne nous en chasse. C'est nous, catholiques, qui la désertons, par notre tiédeur, notre manque de courage, la peur de nous montrer, et par l'alibi, parfois justifié, des contraintes de la vie quotidienne.

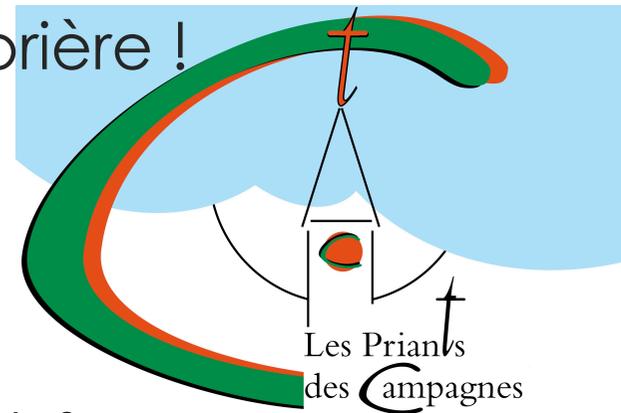


Le miracle, c'est la prière !

Une église où l'on prie est une lumière qui brille dans les ténèbres du monde

Oui, je rêve de voir nos églises de campagne devenir les multiples chapelles dispersées d'un monastère immense, sans clôture, celui des hommes et des femmes de toutes conditions qui y prient quelques minutes par jour ou par semaine. Cette démarche de foi d'un petit nombre, véritable levain dans la pâte, vaudra sans doute témoignage plus fécond que la grand'messe annuelle, dédiée au Saint de la contrée. Alors, si nos églises sont *habitées*, je dirais même *éclairées*, fréquemment par la prière, alors seulement nous pourrions dire à nos élus : « Ne touchez pas à mon église, nous ne pouvons vivre sans elle, car c'est en ce lieu que monte notre prière commune à Celui qui est venu pour le salut de tous les peuples ». Quant à l'argent nécessaire pour leur entretien, j'ose dire qu'il nous sera donné par surcroît. Non pas qu'il tombera du ciel, mais que la nécessité d'une participation financière des catholiques de notre pays à la conservation de lieux de cultes s'imposera. Les modes de collecte associatifs, développés ici et là avec succès, apportent la preuve que les chrétiens savent et sauront réserver à cette grande cause de sauvegarde de notre patrimoine religieux une part de leurs biens matériels. Catholiques fervents des campagnes, osez ouvrir vos églises pour y prier, soyez les visibles *Priants des campagnes* ; votre témoignage touchera les cœurs, parfois même les plus endurcis, et votre présence fréquente et priante en ces lieux sera la cause première de la sauvegarde de nos églises. Une église où l'on prie est une lumière qui brille dans les ténèbres du monde.

Philippe de La Mettrie
 président de l'association
Les Priants des Campagnes



Association Les Priants des Campagnes

(Vous pouvez adhérer aussi par mail en envoyant vos coordonnées à phdelamettrie@orange.fr et à priantsdescampagnes@gmail.com)

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

Mail :

@

Paroisse :

Adhère comme :

Membre simple : cotisation annuelle libre entre 5 euros et 10 €

Membre actif : impliqué dans la réalisation de l'objet de l'association : cotisation annuelle 20 € (1)

Membre bienfaiteur ou personne morale (association par ex) : don annuel à partir de 50 € (un reçu fiscal vous sera adressé sur demande : me l'envoyer : OUI NON) Si vous êtes volontaire pour assumer une fonction de **référént départemental/diocésain**, merci de le signaler :

Fait à :

le :

Signature

Merci d'adresser votre bulletin dûment rempli accompagné d'un chèque du montant choisi à l'ordre de l'association **Les Priants des Campagnes** au trésorier :

Yves de Belabre – 49, rue Perronet – 92200 Neuilly/Seine

(1) Nota : Seuls les membres actifs ont droit de vote aux assemblées générales.

Ces informations ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé. En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le signataire a droit d'accès aux informations le concernant et droit de faire procéder à toute rectification ou suppression.

Association déclarée, loi 1901 --JO du 10/10/2015 – N° RNA : W923005629
 251 avenue du Maréchal Juin--92100 Boulogne-Billancourt
 Mél : priantsdescampagnes@gmail.com Tel : 01 71 10 51 89

Adhésion. don en liane. site de l'association : www.priantsdescampagnes.org